

le

Tchaffatsatagne - Bulletin d'information de Jouxtons-Mézery - N°103 - Eté 2025

TCHAFFA- FA'



TCHAFFA TRAIL

Retour sur une course au top !

ELECTIONS COMMUNALES 2026

Dates importantes à retenir

LE MOT DU SYNDIC

Respect de la limitation de vitesse : un dernier rappel

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous au sujet du respect de la limitation de vitesse dans notre village. En effet, chacun connaît les raisons pour lesquelles nous devons respecter le 30 km/h. Cette limitation de vitesse a été introduite pour préserver la tranquillité de notre village, mais surtout pour assurer la sécurité de nos enfants qui se déplacent à pied, à vélo, ou en trottinette.

J'en appelle également à la responsabilité des parents : merci d'expliquer aux plus jeunes comment circuler en toute sécurité. Notre village compte plusieurs descentes ainsi que des priorités de droite qu'il faut impérativement respecter. La densification des constructions dans les communes avoisinantes a pour corollaire une augmentation du trafic de transit sur les routes communales. Nous devons montrer l'exemple à ces nouveaux usagers en respectant scrupuleusement la zone 30 km/h. Après tout, chacun souhaite un environnement calme et sécurisé devant chez soi. La règle est simple : **respectons le 30 km/h pour que tous puissent profiter de la même qualité de vie.**

Protection du patrimoine arboré

Je reviens également sur la nouvelle réglementation relative à la protection du patrimoine arboré, qui vise notamment à lutter contre le réchauffement climatique.

Cette réglementation prévoit que tout abattage d'arbre ou élagage excédant l'entretien courant doit faire l'objet d'une demande préalable à la Municipalité et ne peut être autorisé que pour des motifs strictement énumérés, à savoir en cas :

- de risques sécuritaires et phytosanitaires avérés ;
- d'une entrave avérée à l'exploitation agricole ;
- d'impératifs de construction.

L'autorisation de supprimer un élément du patrimoine arboré est nécessairement assortie de l'obligation de réaliser une plantation compensatoire de même valeur écologique et paysagère.

Quant aux travaux d'entretien courant du patrimoine arboré, ils doivent être entrepris en principe du 15 octobre au 15 mars.

Celui qui contrevient à cette réglementation est passible d'une amende selon l'art. 62 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP).

Haies

En septembre, la Municipalité adressera un courrier à l'ensemble des ménages concernant les haies et arbres empiétant sur le domaine public. Pour rappel :

- Les haies doivent être plantées à au moins **1 mètre** de la limite du domaine public ;
- Leur hauteur ne doit pas excéder **2 mètres** (ou **60 cm** lorsque la visibilité doit être maintenue).

Les tailles doivent être effectuées uniquement à partir du **15 octobre**.

Un contrôle sera organisé début février afin de rappeler aux retardataires que la taille devra impérativement être terminée pour le **15 mars au plus tard**.

Au nom de la Municipalité et de l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite **un très bel été et d'excellentes vacances**.

Serge Roy

Impressum

Publication du : 27.06.25

Tirage diffusé : 570 exemplaires

Lectorat : environ 1'100

Parution : quatre fois l'an

Rédaction

Commune de Jouxten-Mézery

Chemin de Beau Cèdre 1

1008 Jouxten-Mézery

Info@jouxten-mezery.ch

Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens

Imprimé sur papier recyclé

Refutura Ange bleu

ELECTIONS COMMUNALES 2026

Dates importantes à retenir

Les élections générales dans les communes ont lieu tous les cinq ans, au printemps. C'est le Conseil d'État qui en fixe la date par voie d'arrêté.

La Municipalité et la Syndique ou le Syndic sont élus selon le système majoritaire à deux tours.

Le peuple élit d'abord les membres de la Municipalité ; il choisit ensuite la syndique ou le syndic parmi celle-ci.

Voici quelques dates à retenir :

Du 05 au 12 janvier 2026 : dépôt des dossiers de candidature.

8 mars 2026 : 1er tour des élections



APRÈS L'ÉCOLE, ON FAIT QUOI ?

Nouvelle campagne de sensibilisation

Les sources de stress sont nombreuses à l'école, notamment les notes et les devoirs. Cependant, il ressort clairement que les phases de transition, particulièrement le choix qui se pose en fin d'école

obligatoire (bien qu'encore peu documentées dans les recherches) est un facteur majeur de stress pour les jeunes et leur entourage.

Les jeunes se sentent souvent peu accompagnés et accompagnés

dans cette période et n'ont pas toujours les ressources et informations adéquates pour les rassurer et faire des choix adéquats.

S'il existe des études sur le décrochage ou le burnout scolaire, la question du stress lié à cette phase de transition, semble inexistante dans les études actuelles. Afin de documenter et visibiliser cette problématique, une campagne de sensibilisation est mise en place par la Ville de Lausanne. Vous pourrez ainsi trouver un guide pratique, des ateliers et des études à ce sujet sur le site : lausanne.ch/apres-ecole

**Après l'école,
on fait quoi ?**

Faciliter la transition
école-métier

Plus d'infos ici :

www.lausanne.ch/lapre-ecole

RAMASSAGE

Déchets encombrants

La Municipalité vous rappelle que le ramassage annuel des objets encombrants de plus de 60 cm de diamètre, par le service de voirie, aura lieu le **mercredi 17 septembre 2025**.

Les déchets encombrants à l'exclusion des emballages en carton et des matériaux de démolition, devront être placés en bordure des routes communales, avant 07h00 le matin.

PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets, bâches, jouets, pneus, qui peuvent retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent les prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Si c'est possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.

**Luttons contre
le moustique tigre.
Coupons- lui l'eau !**

Comment aider ?

- Éliminez les sites de pontes dans votre jardin !
- Signalez tout moustique suspect via la plateforme : www.moustiques-suisse.ch



E-TROTTINETTE

Rouler en toute sécurité

La e-trottinette a connu un essor fulgurant ces dernières années. Mais face au nombre d'accidents en hausse, certaines règles sont à respecter.

Pratiques, rapides, et facilement transportables, les trottinettes électriques séduisent un large public et s'imposent comme un moyen de transport incontournable pour les trajets courts. Mais si les ventes ont explosé depuis quelques années en Suisse, il en va malheureusement de même pour le nombre absolu d'accidents impliquant les e-trottinettes. En 2019, 98 accidents étaient recensés contre 716 en 2023. Face à cette situation, le TCS rappelle la nécessité d'adopter des comportements responsables et de se conformer aux règles en vigueur.

Une réglementation trop souvent ignorée

Trop d'utilisateurs négligent le fait que la trottinette électrique est un véhicule motorisé. Par conséquent, il est formellement interdit d'emprunter les trottoirs et les zones

piétonnes pour circuler. Une trottinette électrique reste un engin relativement lourd qui peut causer de graves blessures en cas de collision avec un piéton. Les conducteurs ont l'obligation d'emprunter les pistes cyclables, ou la chaussée, en cas d'absence d'aménagements cyclables. Ils doivent se conformer au code de la route en roulant à droite et les changements de direction doivent être signalés avec la main. Il est également obligatoire de circuler, de jour comme de nuit, avec les phares allumés.

La vitesse maximale autorisée pour ces engins est de 20 km/h, avec une puissance qui ne doit pas dépasser les 500 watts. Enfin, même si le port du casque n'est pas obligatoire, son utilisation est fortement conseillée, tout comme porter des gants.

Une utilisation responsable

Pour conduire une trottinette électrique en Suisse, il faut avoir au moins 14 ans. De plus, les conducteurs âgés de 14 à 16 ans doivent posséder un permis de conduire de catégorie M (destiné aux cyclomoteurs) ou G

(pour les véhicules agricoles). Ces exigences visent à garantir une utilisation maîtrisée de l'appareil par les plus jeunes. Pour éviter toute mauvaise surprise, il est également conseillé de procéder, si possible, à un essai de la trottinette avant l'achat et de vérifier que le modèle est homologué pour circuler sur la voie publique. Une fois le véhicule acquis, il est préférable de s'habituer à sa conduite dans un endroit sécurisé et à l'écart du trafic et des dangers.

Risques en cas de non-respect des règles

Les conducteurs qui ne respectent pas les règles de la circulation sur la chaussée, qui circulent sur les trottoirs et les zones piétonnes, ou qui n'ont pas l'âge minimum requis s'exposent à des amendes. Les trottinettes non conformes, qui ne respectent pas les normes techniques exigées, sont interdites et leur usage expose les utilisateurs à des sanctions ainsi qu'à la saisie du véhicule.



MONSIEUR CUISINE

20 ans de passion et de convivialité

Le 4 .3.2025 marque un anniversaire particulier pour notre association Monsieur Cuisine. Vingt ans se sont écoulés depuis notre premier repas, et aujourd'hui, nous célébrons deux décennies de passion culinaire, de rencontres amicales et de découvertes gastronomiques. Cette édition anniversaire est d'autant plus spéciale qu'elle est mise à l'honneur dans les pages du magazine L'Illustré.

Une reconnaissance médiatique

Nous avons eu le privilège d'apparaître sur six pages de ce magazine, dont une double page consacrée à l'histoire et aux visages de Monsieur Cuisine. Pour cette occasion, l'équipe s'est prêtée au jeu de la photographie avec enthousiasme. Afin d'apporter plus de dynamisme à l'image, notre photographe nous a proposé d'abandonner notre uniforme habituel pour des tabliers de couleurs variées. Entre changements de places et fous rires, la séance photo s'est transformée en un moment de complicité partagé.

Une équipe aux talents multiples

Notre groupe est composé de personnalités variées, unies par la passion de la cuisine et du partage. Une organisation minutieuse pour un menu d'exception. L'anniversaire de Monsieur Cuisine ne pouvait se fêter sans un repas digne de l'occasion. Pierre, qui avait fait la connaissance d'une journaliste de L'Illustré, a su capter son intérêt et proposer un menu à la hauteur de notre passion culinaire. Après de longues



discussions, notre choix s'est arrêté sur un grand classique : le filet de bœuf Wellington. Toutefois, un défi s'est posé : l'un d'entre nous est intolérant au gluten. Solution trouvée : préparer des portions individuelles avec une version spécifique sans gluten. Avant de nous lancer, nous avons testé nos recettes chez nous et au Bistro communal, lieu de nombreuses de nos rencontres culinaires.

Une soirée sous les projecteurs. Le grand jour, nous avons accueilli deux journalistes qui se sont jointes à nous pour le dîner. Curieuses et enthousiastes, elles ont pris des photos et posé quelques questions, tout en savourant notre cuisine. Une grande toile orange en fond, elles nous ont placés de manière à capter notre énergie et notre bonne humeur. L'une des

journalistes a dû partir rapidement, tandis que l'autre a partagé avec nous le dessert et les discussions de fin de soirée. Nous avons attendu avec impatience la publication de l'article, et le résultat a été à la hauteur de nos espérances ! Une belle reconnaissance pour notre passion commune.

Et après ? Un tel événement nous motive à continuer sur cette lancée. Prochain rendez-vous dans dix ans pour les 30 ans de Monsieur Cuisine ? Peut-être avant ! En attendant, à 17h00, je retrouve les amis en cuisine au « Bistro » communal pour préparer notre prochain repas.

Bon appétit et à bientôt !



Les P'tits Explorateurs

Nous proposons des rencontres autour des histoires de la Bible, tout en favorisant la créativité, l'expression et l'expérimentation



Dates

- 13 septembre 2025
- 8 novembre 2025
- 13 décembre 2025
- 17 janvier 2026
- 7 mars 2026
- 25 avril 2026
- 30 mai 2026

Viens découvrir les histoires de la Bible, t'amuser, bricoler, chanter, rire et jouer !

 **paroisse évangélique réformée de Pully-Jouxens** Contact : Catherine Dietiker, pasteure, 021 331 57 26

1,2,3 Ça tourne à Jouxens

47ème édition

★★★★★

29 & 30 Août 2025

47ème édition



DANS LE CADRE DE LA FÊTE À JOUXENS,
L'ASSOCIATION ORGANISE LE SYMPATHIQUE

MARCHÉ AUX JOUETS

PLACE DU VILLAGE

11H À 12.30

30 AOÛT 2025

LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS



Le principe est simple: les enfants viennent avec les jouets (en bon état) qu'ils souhaitent vendre.

½ table est à disposition de chaque famille.

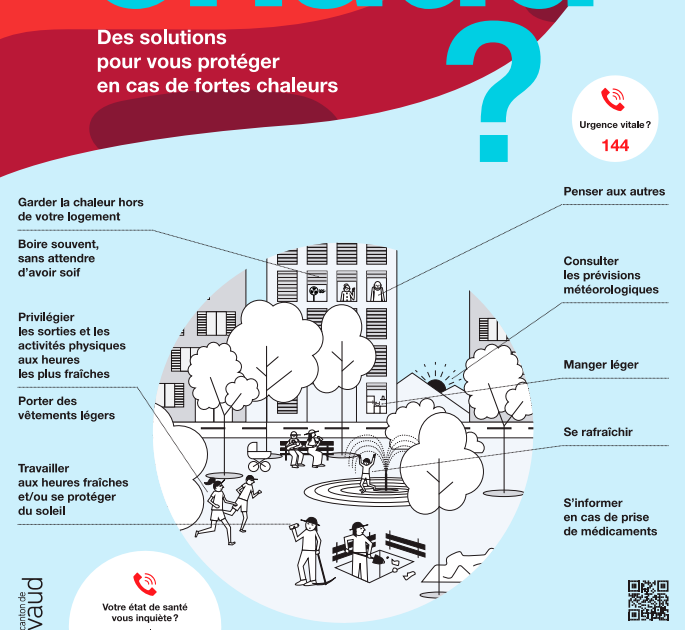
Le marché a lieu sous la tente de la fête à Jouxens en cas de pluie.



trop chaud ?

Des solutions pour vous protéger en cas de fortes chaleurs

Urgence vitale ? 144




- Garder la chaleur hors de votre logement
- Boire souvent, sans attendre d'avoir soif
- Privilégier les sorties et les activités physiques aux heures les plus fraîches
- Porter des vêtements légers
- Travailler aux heures fraîches et/ou se protéger du soleil
- Penser aux autres
- Consulter les prévisions météorologiques
- Manger léger
- Se rafraîchir
- S'informer en cas de prise de médicaments

camion de vaud

Votre état de santé vous inquiète ? Appelez votre médecin ou la Centrale des médecins 0848 133 133

Plus d'informations sur vd.ch/chaieur



JOXTENS FAIT SON CINEMA

Association la Fête à Jouxens

Le programme

Vendredi soir 29 août :

- dès 19h : Soirée Raclette et animations

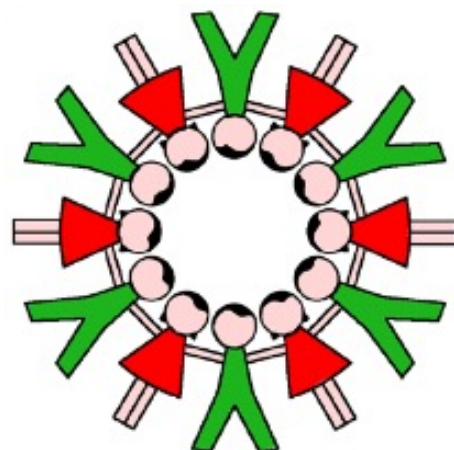
Samedi 30 août :

- Dès 11h : Marché aux jouets (par l'Association la Vie à Jouxens-Mézery)
- Dès 12h : Saucisses et hot-dogs
- Dès 13h30 : Activités diverses pour petits et grands
- Dès 18h30 : Apéritifs et montée des marches. Revêtez vos plus beaux costumes inspirés de vos films préférés et participez à notre grand défilé sur tapis rouge à partir de **18h30**. Des prix seront décernés aux costumes les plus créatifs et à la montée des marches la plus cinématographique

- Dès 19h30 : Soirée « cinéma » et repas de fête. Cérémonie de clôture : Pour terminer en beauté, nous vous proposons une cérémonie de clôture avec la remise des prix des différentes activités

Nous espérons vous voir nombreux pour partager des moments de joie et de découverte et vivre la magie du cinéma au village !

Pour l'Association de la Fête à Jouxens (AFJ), le comité : Carole, Mélanie, Valérie, Valeh et Sébastien



APPEL À REJOINDRE LE COMITÉ

Association de la Fête à Jouxens

Chers habitants, bien que la commune soit le sponsor et partenaire principale, notre fête au village est organisée par une association. Son comité est composé de 5 personnes en charge de l'organisation, la synchronisation et la prise de décisions pour les prochaines éditions. A la fin de cette année, le comité sera réduit à 2, peut-être 3 personnes. La fête sera donc compromise l'année prochaine...

Nous recrutons de nouveaux membres afin de perpétuer la tradition. Contactez-nous par email à info@lafeteajouxens.ch ou via WhatsApp / téléphone au 079 701 67 43. Merci !

L'Association de la Fête à Jouxens (AFJ),

Le comité : Carole, Mélanie, Valérie, Valeh et Sébastien

www.lafeteajouxens.ch

APPEL À BÉNÉVOLES

Association de la Fête à Jouxkens

Chers habitants, la fête du village approche et nous avons besoin de en tant que bénévoles pour :

- Installation et décoration (avant la fête)
- Bar et services du repas (pendant la fête)
- Animation des activités (samedi après-midi)
- Caisses (vendredi soir, samedi)

Contactez-nous par courriel à info@lafeteajouxkens.ch ou en rejoignant le groupe WhatsApp en scannant le QR code suivant :



Merci d'avance pour votre engagement !

L'Association de la Fête à Jouxkens (AFJ),

Le comité : Carole, Mélanie, Valérie, Valeh et Sébastien

www.lafeteajouxkens.ch

VIENS DANSER !

Fête à Jouxkens

Nous avons besoin de vous les enfants de 3,4,5,6P pour animer un petit bout de la soirée de la fête à Jouxkens 2025 avec une danse sur le thème du Cinéma qui cette année, sera préparée et animée par un ex-danseur de Béjart.

On vous attend nombreux et nombreuses les mercredis 20 et 27 août 2025 à 14h et les vendredis 22 et 29 août 2025 à 15h45 à la salle communale de Jouxkens-Mézery.

Merci de vous inscrire au 079 696 25 22 avant le 20 juillet.



MEDAILLES

Association des Rencontres culturelles

Voilà plus de 25 ans que notre groupe propose des animations aux habitants du village, d'abord sous le nom de Cercle culturel, puis d'Association des Rencontres culturelles de Jouxens-Mézery. C'est avec grand plaisir que nous avons organisé une centaine d'évènements, à savoir des concerts, des projections de films, des visites d'expositions, des balades dans la nature et des conférences, dont plusieurs mettaient en avant les compétences de villageois. Cependant, par manque de relève, nous nous sommes résolus à dissoudre l'association l'an prochain, sachant qu'une nouvelle, intitulée La Vie à Jouxens-Mézery et formée de jeunes dynamiques, a plus ou moins les mêmes objectifs et pourrait reprendre le flambeau culturel.

Souhaitant finir en beauté, nous avons mis au point un projet qui nous tient à cœur depuis longtemps, à savoir **la mise en évidence du patrimoine construit, culturel et naturel de notre village**. Cela grâce à une vingtaine de petites médailles métalliques placées de façon idoine à travers celui-ci. Elles renvoient, via un QRcode, à des textes et photos, explicitant et valorisant ce patrimoine (avec contenu évolutif en tout temps). En scannant ce code avec son smartphone, chacun a accès instantanément à des histoires et anecdotes intéressantes. Après plus d'un an de recherches documentaires, de réflexion collective, de rédaction, de relectures, de corrections et de démarches administratives, notre projet était sous

toit avant Pâques. Convaincue du bien-fondé de celui-ci, visant **au maintien de l'histoire vivante de la commune et au renforcement de l'identité du centre villageois**, la Municipalité nous a accordé une subvention permettant de donner le feu vert à la fabrication des médailles par l'entreprise Genius Loci, conceptrice de ce processus informatif. Restait à faire un gros et méticuleux travail d'intégration numérique des données sur les codes, ce à quoi s'est attelé aimablement M. Max-Olivier Bourcoud. Les médailles sont dorénavant fixées sur des lampadaires longeant les chemins du village, à proximité des endroits topiques.

Nous attendons **le samedi 13 septembre prochain** pour vous les dévoiler officiellement, lors d'une balade inaugurale, suivie d'une agape au Bistro. Des précisions vous seront données durant l'été par le biais d'un tout-ménage.

Cette démarche concrète et pérenne de mise en valeur de l'histoire villageoise va compléter celle que notre association avait initiée en 2010, avec la conception et l'édition du livre Jouxens-Mézery comme un village, qui est encore disponible au greffe municipal.

Henry Rosset



TCHAFFA TRAIL

Samedi 17 mai 2025

Un temps radieux, 72 adultes au départ, 111 enfants dans les starting blocks, une équipe de bénévoles au top, des supporters déchaînés : tels ont été les ingrédients d'une 36ème édition de la course à Jouxpens-Mézery plus que réussie. Le Tchaffa-Trail est un événement organisé par la Société Sportive de Jouxpens-Mézery (SSJM).

Participez aux prochains événements : weekend sportif avec le samedi 15 novembre un tournoi de badminton et le dimanche 16 novembre le tournoi de volley 3x3 Ou rejoignez un des cours proposés par la SSJM.

Plus d'informations sur www.ssjm.ch

Envie de voir les coulisses d'un événement, de donner un peu de votre temps à la communauté dans une ambiance festive ? Contacter nous pour rejoindre la société et l'aider à l'organisation de ses prochains événements.

Pour le comité,
Laurent Lamour, Secrétaire

Au-delà des mots, voici des photos de cette belle journée



Le palmarès de l'édition 2025

F1 [1km] – FEMININ LAVALLE Malia MERKLIN Louise KEISER Ladina	G1 [1km] – MASCULIN ENGLER Alan HEDFI Ghali GATEMBY Joachim	D5 [5km] – FEMININ GERARD Marjola KLINGER Mariela WALESA Magali
F2 [1km] – FEMININ ACHOUR Ines ASHWANDEN Talishia MAERZ Mathilde	G2 [1km] – MASCULIN FREEMANTLE Elouan ENGLER Eliot KETTENBERGER Florentin	D10 [10km] – FEMININ ANTILLE Marine HUGENIN Dominique VALLOTTON Marjorie
F3 [2km] – FEMININ NEYAGA Louise DUBOUT Lina DUBOUT Louna	G3 [2km] – MASCULIN HUGENIN Luca HESSE Vincent STEININGER Jules	H5 [5km] – MASCULIN ENGLER Raoul AZOUZ Yussef JOUX Louis
F4 [2km] – FEMININ GANIÈRE Ilona SCHONI Sasha REYMOND Charlie	G4 [2km] – MASCULIN HUGENIN Nathan COBOS Elias NEYAGA Milo	H10 [10km] – MASCULIN STRECKER Joël MAERZ Gerrit SAUSER Johan



LA GRANGE À JOUXTENS

Des nouvelles de la Grange à Jouxens

La Grange à Jouxens (www.la-grange-a-jouxens.ch) s'apprête à vivre une nouvelle saison d'expositions et de concert.

Le dimanche 7 septembre (17h), Stéphanie Gurga, pianiste professeure à la Haute Ecole de musique (HEMU) Vaud-Valais-Fribourg, invitée dans des festivals comme soliste, interprétera avec la violoniste Sue-Ying Koang, professeure de musique de chambre, spécialiste des répertoires baroques et classiques, deux sonates, l'une de J.-S. Bach (BWV 1016) et l'autre de L. Van Beethoven (dite du Printemps). Elles seront rejointes en deuxième partie de concert par le jeune violoncelliste Lyam Chenux, premier prix de nombreux concours et membre de l'orchestre international LGT Young Soloists, pour le trio de F. B. Mendelssohn en ré mineur. Ce concert est organisé en partenariat avec l'Association des Rencontres culturelles de Jouxens-Mézery. Inscription recommandée (denis.rivier@gmail.com).

Du 12 septembre au 6 octobre (vernissage 12 septembre, dès 17h), l'artiste-peintre Michel Jaquier (<https://micheljaquierch.wordpress.com/>) nous propose, pour ses 80 ans, une rétrospective de ses oeuvres (pastels, crayons, encres, aquarelles, acryliques) qu'il a créées depuis l'âge de 15 ans... Inspiré par ses dessins « de mémoire » qui fixent un paysage, un portrait qui l'ont ému, il aborde dans ses peintures avec la même passion l'art figuratif ou abstrait.

Du 9 au 12 octobre (vernissage 9 octobre, 17h), enseignantes (Milena Michot, Mireille Cochard, Inès Massin, Corinne Bohnenblust) et élèves de l'école Sogetsu d'art floral japonais (www.sogetsu.ch) sont de retour à la Grange à Jouxens pour exposer leurs créations dans la plus pure tradition de l'Ikebana et présenter des ateliers de démonstration.

Elles s'associent pour l'occasion avec deux amies céramistes Anouk Bailly et Isabelle Imobersteg (www.ceramichierrens.ch) qui aiment à jouer avec l'air, l'eau et le feu pour créer des oeuvres originales. Certaines d'entre elles serviront d'écrins aux Ikebana et d'autres, exposées séparément, seront disponibles pour la vente.

De plus, cet été, la Grange à Jouxens sera un des lieux inclus dans la visite thématique de Jouxens-Mézery (titre « Connaissez-vous les Tschaf-fà-Tsatagne? »), organisée par le Mouvement des Aînés Vaud (www.lausanne-a-pied.ch).

**Michel Jaquier, 2023,
« Près des vignes », acrylique + crayons couleurs sur bois, 40x40 cm**



Anouk Bailly et Isabelle Imobersteg, céramique



SECHERESSE

Elle ne survient pas soudainement

Les sécheresses en Suisse deviennent plus fréquentes en raison du changement climatique, et ne se limitent plus à l'été : même les hivers, comme celui de 2024–2025, marqués par un déficit de précipitations et d'enneigement, créent des conditions de sécheresse prolongées.

En avril 2025, les Grisons ont atteint un niveau de risque d'incendie de forêt élevé (niveau 3), et le lac de Constance a enregistré son niveau le plus bas depuis plus de 50 ans.

La sécheresse est un processus lent et cumulatif, alimenté par : un déficit de précipitations (pluie et neige), une faible humidité des sols et des niveaux d'eau (rivières, lacs, nappes) durablement bas.



Le canton des Grisons a mis en place dès 2018 un état major sécheresse, pour coordonner les services publics et la communication. Une plateforme nationale sur la sécheresse (secheresse.ch) a été créée récemment par l'OFEV, MétéoSuisse et swisstopo, fournissant des données, suivi historique, modélisations et alertes officielles.

Le public a tendance à minimiser : on apprécie le beau temps mais

on ignore les sécheresses « insidieuses ». Par conséquent, les médias et autorités doivent recadrer ces épisodes, expliquer les liens entre niveaux d'eau, agriculture, incendies, etc., pour renforcer la compréhension et l'acceptation des mesures.

Vous trouverez la plateforme nationale sur la sécheresse sur le site internet www.trockenheit.admin.ch/fr

1,2,3... NATURE !

Découvrez les espèces de la région

Le projet 1, 2, 3 Nature... renouvelé en 2025 : pour la 2ème année consécutive 23 communes de l'agglomération Lausanne-Morges invitent leur population à recenser la présence d'une vingtaine d'espèces animales et végétales.

Ce projet a pour objectif de recueillir les données d'une vingtaine d'espèces animales et végétales indicatrices d'un environnement sain et préservé. Les observations contribueront à mieux connaître la biodiversité locale et à cibler les mesures requises pour la préserver.

En 2024, 413 observations ont été enregistrées sur la plateforme en ligne de Nos Voisins Sauvages. Parmi les espèces les plus

fréquemment observées figurent **le lézard des murailles, le vulcain, le hérisson d'Europe, la salamandre tachetée, l'écureuil roux**, ainsi que diverses espèces de papillons et de lézards. Ces espèces font partie des espèces cibles du projet «1, 2, 3...Nature!» et sont liées à des milieux présents dans l'agglomération Lausanne-Morges : milieux boisés, bois morts, prairies, plans d'eau, murets etc.

Un guide répertorie les espèces cibles du projet et vous aide à savoir quand et où les observer. Vous pouvez également participer aux événements et balades guidées proposées par les communes sur **l'agenda lausanne-morges.nosvoissins Sauvages.ch**. Nous comptons sur vous pour poursuivre ce travail de recensement ! Pour entrer vos observations, c'est ici : www.lausanne-morges.nosvoissins Sauvages.ch/annoncer





FÊTE NATIONALE

PLACE DU VILLAGE JOUXTENS-MÉZERY 1er AOÛT 2025



INVITATION

La Municipalité a le plaisir de vous inviter à célébrer la Fête nationale et vous attend nombreux à cette occasion à la cérémonie qui se déroulera selon le programme suivant :

Dès 19:00

Saucisses grillées et salades offertes par la Commune (boissons payantes)

Animation musicale par le duo «Chiqunguya» (reprises pop-rock)

21:15

Cérémonie officielle

21:30

Embrasement du feu du 1er août - Lieu dit le «Pâquis», chemin de Beau-Cèdre 3